REPUBLIQUE DU BENIN

Fraternité Justice Travail

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 2014-640 DU 9 OCTOBRE 2014 Chargeant Madame **Françoise Abraoua ASSOGBA** Ministre de l'Industrie, du Commerce des Petites et Moyennes Entreprises, de l'intérim de Monsieur Jean-Michel ABIMBOLA, Ministre de la Culture, de l'Alphabétisation, de l'Artisanat et du Tourisme, pour compter du dimanche 21 au mardi 30 septembre 2014

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE CHEF DE L'ETAT, CHEF DU GOUVERNEMENT.

Vu : la Loi N°90-032 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;

Vu : la Proclamation le 29 mars 2011 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 13 mars 2011 ;

Vu : le Décret n° 2014-512 du 20 Août 2014 portant composition du Gouvernement ;

DECRETE

<u>Article</u> 1^{er}: Pendant l'absence de Monsieur Jean-Michel ABIMBOLA, Ministre de la Culture, de l'Alphabétisation, de l'Artisanat et du Tourisme, son intérim sera assuré par **Françoise Abraoua ASSOGBA** Ministre de l'Industrie, du Commerce et des Petites et Moyennes Entreprises pour compter du dimanche 21 au mardi 30 septembre 2014.

Article 2 : Le présent Décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 9 octobre 2014

Le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement

Dr Boni YAYI